L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 31 JANVIER 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces, en anglais, dans la page éditoriale, paieront [illegible] le carré par [illegible].
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLÉANS: JEUDI MATIN, 31 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par A. Beolingy—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, vente de syndic, d'une propriété de grande valeur située à six milles au dessus de la Nouvelle-Orléans, divisée en treize lots devant être vendus séparément.

Par Von Sollingen & Co.—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, cinquante actions de la Compagnie du grand chemin de fer de Jackson et du Nord.

Par S. Turpin—à 4 heures et demie, sur la Levée, au fur et à la rue des Ursulines, la balance de la cargaison du navire Fernandes, venu de Bordeaux et consistant en vin rouge, eau-de-vie, vermouth, etc.

Par S. Turpin—à son magasin d'encan, malles, sherry, porto, vermouth, absinthe, kirsh, &c.

Par E. Mouphy—72, rue Tchoupitoulas, balais, seaux, [illegible] et tamis.

Par le même—au No 47 de la rue des Magasins, sellerie, habits, papier, chaux, &c.

Par Montgomery, Bros & Co.—à 11 heures, tous les jours aux écuries de E. Liner, de beaux chevaux et mulets.

Par E. Roger & Co.—à leurs salles d'encan, 550 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman & Mader—au No 33 de la rue de Chartres, habillements, lingerie, [illegible] et malles, avariées.

Par John C'Bohm—au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par J. F. Boisseau—au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier, jambons, beurre, fromage, homards, &c.

Par Vincent & Co.—colis de malles légèrement avariées.

Vente par colis, avec catalogues, de marchandises sèches de printemps, à quatre mois de crédit.

Mardi, 5 février, aura lieu à nos salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée, une grande vente de MARCHANDISES SÈCHES DE PRINTEMPS à un crédit de quatre mois. La dite vente se fera avec catalogues. Les acheteurs de la ville et de la campagne sont priés d'y assister.

27 jan—7t E. ROGER & CO.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan de la balance de la cargaison du navire Fernandes, arrivé de Bordeaux, consistant en vin rouge en barriques et en caisses, eau-de-vie, vermouth, &c. qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines, 2d District, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur. Voir l'avis d'encan.

Convention nationale démocratique

Dix huit cent mille votes donnés, dans les dernières élections, aux candidats démocrates, ont prouvé de la manière la plus évidente que la démocratie américaine n'était pas morte. Ceux qui ne croyaient pas à la vitalité du parti et qui proposaient de rallier les conservateurs sous une bannière décorée d'un autre nom, en prenant pour chefs de la nouvelle organisation des hommes politiques sans principes arrêtés, se trompaient dans leur appréciation de la situation. Nous sommes au milieu d'une révolution, comme l'a voulu le Herald qui s'est fait l'organe et le défenseur des mesures les plus subversives. Mais cette révolution n'a pas pour but le triomphe d'un nouveau principe social ou politique; elle n'a d'autre objet que la satisfaction d'ambitions personnelles, la soif du pouvoir et la curée des places. Si le Président marchait avec les radicaux, le Congrès ne chercherait pas à empiéter sur ses attributions, si la Cour Suprême rendait des arrêts qui leur fussent favorables, nul ne songerait à modifier la composition de cette Cour ou les règlements qui la régissent, et si enfin les dix Etats du Sud eussent envoyé des représentants et des sénateurs de la trempe des Hahn et des Durant, on les eût admis sans autre condition. Ce sont donc des questions personnelles qui donnent naissance aux projets d'innovation et non le désir de mettre en pratique de nouveaux principes en réformant les institutions du pays.

Or, une révolution qui n'a pas un principe fixe pour base, doit produire dans les rangs des soi-disant réformateurs le désordre et l'anarchie. Les masses qui se sont laissé leurrer ou égarer par les sophismes des meneurs, les voyant désunis, doivent finir par perdre foi dans leurs théories fallacieuses et chercher ailleurs un point d'appui. Ce point d'appui, il faut qu'elles le trouvent dans un parti dont les doctrines puissent offrir aux esprits troublés un refuge contre les déceptions et les incertitudes. La démocratie américaine est évidemment ce parti, car elle a pour catéchisme politique la plus belle profession de foi que le dix-neuvième siècle ait produite. Dépositaire des traditions léguées aux générations à venir par les grands hommes qui ont fondé la République sur ce continent, elle seule peut affirmer ces hautes vérités gouvernementales qui sont la meilleure sauvegarde des libertés d'un peuple.

Il n'y a pas de milieu, dans l'état d'agitation où est plongé le pays, entre le retour aux institutions républicaines et démocratiques qui ont fait du peuple américain, pendant près de quatre-vingts ans, le peuple le plus libre de la terre ou le triomphe momentané d'une oligarchie turbulente et despotique qui ferait bientôt place au pouvoir absolu d'un seul. Lorsque la question sera ainsi nettement posée au corps électoral—et les événements se chargeront bientôt de ce soin—les yeux des masses se dessilleront et la nation n'hésitera pas à se prononcer pour le retour aux maximes qui doivent former le credo politique de toutes les républiques.

Le moment nous paraît donc opportun pour réaffirmer ces maximes. Il faut présenter aux consciences égarées par des prédications trompeuses un phare lumineux qui les ramène dans la véritable voie du progrès. Aussi applaudissons-nous à la proposition faite pour la réunion d'une Convention nationale démocratique de tous les Etats de l'Union. Cela vaut mieux que les vaines menaces de guerre civile qu'ont fait entendre dernièrement quelques orateurs ou quelques journalistes imprudents. Ce n'est plus aux passions surexcitées qu'il faut faire appel, c'est à la raison des populations, qui ont trop l'amour du repos pour ne pas s'écarter des agitateurs, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Affranchie des regrettables divisions auxquelles la question de l'esclavage avait donné lieu, la démocratie peut présenter aux ennemis de la tranquillité publique un front uni. Les différends qui séparaient les démocrates du Nord de ceux du Sud ont disparu, et il leur sera facile de s'entendre pour rédiger une profession de foi conforme aux doctrines politiques puisées dans les principes de la déclaration d'Indépendance et affirmées par Jefferson comme le code du grand parti dont il a été le fondateur. Il importe d'éclairer le pays sur les dangers que lui fait courir une majorité congressionnelle aveugle et factieuse, et dans ce but, il faut lui soumettre, dans un langage calme et digne, un exposé impartial de la situation prise au point de vue élevé de l'avenir de la nation. Une pareille adresse a d'autant plus de chances d'être bien accueillie des masses que les révolutionnaires semblent prendre à tâche de se rendre odieux par leurs attaques insensées contre tout ce qui a été considéré jusqu'ici comme l'arche sainte des libertés publiques. Dévoiler les plans des démolisseurs, tracer le tableau de l'anarchie et du désordre qui seraient la conséquence inévitable de leur succès, et mettre le peuple en demeure de se prononcer entre une révolution désastreuse ou le maintien du gouvernement constitutionnel et protecteur qui seul peut assurer à la république américaine un avenir de paix, de progrès et de liberté, telle est la noble mission que peut et que doit entreprendre la convention nationale démocratique, et nous espérons qu'elle se montrera à la hauteur de cette tâche patriotique.

PUBLICATIONS RADICALES.—Nous avons reçu du dépôt de journaux de A. Simon, 25 rue Baronne, The Spiritual Republic, journal publié à Chicago et consacré aux réformes radicales, et un pamphlet extrait des presses de la Tribune de New-York: L'Emeute de la Nlle-Orléans, contenant l'histoire, au point de vue radical, de la journée du 30 juillet.

MM. BARNETT & BOUSQUET.—MM. Maurice Barnett et Félix Bousquet viennent d'ouvrir une maison d'importation de vins et liqueurs au No 51 rue Conti. L'expérience de ces Messieurs et [illegible] dans le commerce [illegible] avenir.

CORRUPTION POLITIQUE.

L'élection au Sénat, par la législature pennsylvanienne, de Simon Cameron, ministre de la guerre de 1861 à 1862, qui fut envoyé en mission à St-Pétersbourg, après avoir réalisé en moins d'un an une fortune qu'on a évaluée alors à plusieurs millions de piastres, a soulevé une tempête d'indignation dans cet Etat. Les journaux radicaux et démocrates ne craignent pas de l'accuser d'avoir acheté assez de votes pour assurer son élection. La législature a dû céder à la pression de l'opinion publique et ordonner une enquête officielle, qui, bien entendu, n'aboutira à aucun résultat. Le New-York Sun parlant de cette affaire, s'exprime ainsi:

"Cela montre qu'un homme impopulaire, mais ayant de l'argent en abondance, peut faire ce qu'il veut de la législature de la Pennsylvanie et on se demande naturellement si cette assemblée est moins honnête que toute autre législature? Est-elle moins honnête que celle de New-York? Nous croyons que si l'on dévoilait seulement la dixième des actes de canaillerie (rascality) de la législature de New-York, le haro soulevé par l'élection de Cameron serait comparativement insignifiant auprès de celui que créerait cette publicité.

"Ces deux législatures ont élu des sénateurs radicaux. Voilà en quelles mains le gouvernement du pays est tombé!"

RAPPORT DE L'AUDITEUR.—Nous remercions M. H. Peralta, l'estimable auditeur d'Etat, de l'envoi qu'il nous a fait d'un exemplaire de son rapport à la Législature. Ce rapport contient d'utiles renseignements et nous aurons plus d'une occasion d'y avoir recours.

Les recettes du Trésor pour l'année finissant le 31 décembre 1866 ont été de $3,692,731 76 en y comprenant $1,896,000 de certificats de dettes émis, ce qui réduit de moitié les rentrées réelles. Les dépenses ont été de $2,451,943 77.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, jeudi, la troupe dramatique de M. Alhaiza donnera la seconde représentation des Mémoires du Diable. La manière dont elle a été interprétée par MM. Gravier, Roche, Rousseau, Mary, Chamonin et Mmes Gravier, Damoreau et Thorcy promet un nouveau succès à ces artistes. On jouera en outre, Edgard et sa Bonne.

Vendredi, la troupe italienne donnera le bel opéra de Verdi Un Bal masqué. Samedi, Mlle. Gibelli fera définitivement ses débuts.

CARTE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—M. L. Graham, éditeur d'un Annuaire de la Nouvelle-Orléans, nous a adressé une carte de la ville et des environs, qu'il délivrera gratuitement, dans un jour ou deux, à ses souscripteurs. Ce sera une addition utile à son ouvrage.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nous commençons à publier aujourd'hui une œuvre due à la collaboration de MM. Octave Feré et Saint Yves, auteurs des deux dernières parties des Splendeurs et Misères de Paris. Cet ouvrage a pour titre Le Baron de Trenck; c'est une véritable épopée légendaire, tirée de l'histoire de ce personnage dont les aventures réelles touchent au merveilleux. On la trouvera aussi intéressante que le roman que nous avons terminé dernièrement.

LE STEAMER CUBA.—Le Cuba, parti de Baltimore sous le commandement du capitaine Dukeley et ayant touché à la Havane, a passé la barre hier après-midi à cinq heures.

Liste des passagers, de Baltimore: Mme Taylor, M. Cushion et un enfant, M. Abercrombie, N. J. Harkney, James Williams, T. J. Smith, Col. Bates, Lieut. Driggs et [illegible] hommes du 20e d'infanterie.

Passagers de la Havane—Comte Montholon et un domestique, W. Elton, Mme A. Leblanc, Mlle Leblanc, Mlle Wempter, M. G. Segui, Mme Juan Segui, Mme E. Ongatti, Mme Ongatti, Victorine Ongatti, Mme Ongatti, Antonio Ongatti, Angel Ongatti, Mme Frouty, Mme Marquez, Mlle Marquez, Ricardo Marquez, Baldamero Marquez, Joaquin Marquez, F. Frouty, Jos. Binot, Mme Burdaut, Pedro Burdaut, Sebastian Fornario, F. Macho, Bernardo Rosselle, Mme Motte, Mme Rassimes, Miro Rassimes, Antonio Russino, Enrique Calmisson, Dali Ricc et sa femme, Juan Severia, Mme Gildi-Taborda, Samuel Aiken, Juan Verdi, Mme L. A. Benoist et 2 enfants et domestique, James A. Wright, Pouancio Sato, N. Nessinger, C. Hoche, Mariano Angel, Peter McCabe, Wm. Noonan, Francisco Brutu et sa femme, O. Hernandez, Pedro Mundi.

Assemblée de notables mexicains.

Les notables mexicains dont les noms suivent ont été convoqués dans la capitale par l'empereur Maximilien, le 11 janvier, pour conférer sur les affaires de l'Empire, étaient présents:

Senors Lares, Lacunza, Maréchal Bazaine, Marin, Garcia Aguirre, Mier y Teran, Campos, Pereda, Gen. Marquez, Murphy, Under secrétaire de la guerre, Almazan, Louis Meudez, Manuel Cordero, Esteban Villalba, Cortes y Esparza, Bonifacio Gutierrez, Robles Pezuela, Fonseca, Saraba, Irtbarrea, Hidalgo y Teran, Arango y Escandon, Orozco y Berra, Linares, Hernandez, Victor Perez, Lopez Portilla, Thomas, Murphy, Gen. Portilla, Gen. Galindo, l'Archevêque de Mexico, l'Evêque de San Luis Potosi, Sanchez Navarro, Rév. père Fischer, Vidaurri, Manuel Lizardi.

El Senor Lares, président au nom de l'Empereur, a présenté la question suivante:

"Dans les circonstances où le pays se trouve actuellement, et en vue des états présentés par les ministres de la guerre et des finances, le gouvernement impérial doit-il et peut-il entreprendre la pacification du pays?"

Le ministre de l'intérieur se lève et lit une liste des départements qui sont encore fidèles à l'empire.

Le ministre des finances se lève à son tour et dit que le Trésor comptait encore, en ce moment, sur un revenu certain de 11 millions de piastres. L'un des départements de San Luis, Zacatecas, et Jalisco repris, le revenu s'élèvera à 23 millions. Le pays tout entier reconquis sur le gouvernement impérial, lui donnerait un revenu de 36 millions.

Le ministre de la guerre déclare qu'il compte sur une force effective de 26,000 hommes, immédiatement disponible.

Le général Marquez parle éloquemment pour la continuation de la guerre. Il est soutenu par le senor Murphy, son secrétaire de la guerre, les Senores Marin, Garcia Aguirre, Larey, Miera Teran et Lacunza. Le maréchal Bazaine lit alors un discours qui a été traduit en espagnol par le senor Lacunza. Il dit que c'était l'opinion de l'armée française qui avait visité tout le pays, que la république avait gagné l'ascendant sur la plus grande partie des citoyens, et qu'elle était dans toutes leurs pensées. Il avait eu sous ses ordres 40,000 Français et 20,000 Mexicains. Il avait eu à sa disposition toutes les ressources du pays et il était convaincu que l'Empire serait la guerre et non la paix. Il croit, en conséquence, que l'Empereur devrait se retirer.

L'archevêque de Mexico s'est jugé incompétent pour donner une opinion. Ainsi a fait, l'évêque de San Luis de Potosi.

Diverses opinions sont ensuite exprimées et le résultat de la discussion est que, par un vote des deux tiers contre un, "il est résolu de maintenir la situation actuelle."

On a remarqué que le général Vidaurri s'est abstenu au moment du vote et que M. Lizardi a refusé de voter à cause de sa nationalité étrangère. Sur la levée de la séance, le senor Lares est chargé de soumettre à l'empereur les travaux de l'assemblée et leurs résultats.

Nous lisons dans les derniers journaux venus de la Vera Cruz que les forces impérialistes étaient à Queretaro aux dernières dates. Elles comptaient de 3000 à 4000 hommes sous Mejia. Il a occupé Queretero immédiatement après le départ des Français, et espérait y recruter beaucoup de volontaires. Une lettre dit:

"L'esprit qui anime la population est remarquable. Bien que Queretero ne soit pas une place de guerre, si l'ennemi approche, nos gens peuvent compter sur de grands renforts parmi les habitants."

Il existe un même sentiment d'hostilité contre les Français et les libéraux. Le général Mendez était sorti de Morelia avec une brigade, et il entrait dans les plans de Mejia de reprendre cette ville.

Il y a eu aussi une escarmouche près de Guanajuato. Le général Antillon qui s'était présenté avec un bataillon de cavalerie juariste, a été forcé de se retirer.

Les forces des deux armées se concentraient rapidement et très probablement un engagement général décidera bientôt du sort de la capitale.

AMÉRIQUE CENTRALE.

Le steamer New York, parti d'Aspinwall le 12, est arrivé à New York avec $531,250 en or et la malle du Pacifique. Dans la Nouvelle Grenade, le président Mosquera a lancé un décret abolissant définitivement les tribunaux ecclésiastiques. Un de ses délégués à Panama, le général Pineres, ayant publié dans son rapport que l'idée de l'indépendance de l'isthme n'avait jamais germé "que dans la tête de quelques yankees ambitieux," ce qui est exact, M. Burton, ministre des Etats-Unis, a pris ombrage de cette phrase et en a exigé la rétractation, qui lui a été accordée. M. Burton ayant fait de nouvelles réclamations, Mosquera l'a envoyé promener. L'irascible ministre a demandé ses passeports, et Mosquera lui a répondu que les Etats-Unis de Colombie n'en donnaient pas, chacun étant libre d'y aller et venir à sa guise.

Les journaux chiliens publient le texte des propositions de médiation émanant de la France et de l'Angleterre. Elles leur semblent inacceptables. La vérité est qu'elles remettent les choses dans le statu quo ante bellum, et Chiliens et Péruviens, voyant que l'Espagne ne se soucie pas de continuer la guerre, n'en sont que plus exigeants. A Valparaiso, on a reçu solennellement les canons expédiés des Etats-Unis.

Le New York a amené aux Etats-Unis M. Albert G. Gana, ministre du Chili à Washington. Ce personnage a appartenu à l'école polytechnique de France.

NOUVEAU TÉLÉGRAPHE TRANSATLANTIQUE.—Le sénateur Lent a présenté au Sénat d'Albany un bill ayant pour objet d'accorder à MM. Chas. C. Leigh et Charles Havard, représentants de la "International Atlantic Telegraph Company" le privilège de poser, entretenir et exploiter des câbles télégraphiques reliant les côtes de l'Etat de New York avec l'empire français. Une des conditions de la concession, c'est que la compagnie donnera au gouvernement des Etats Unis le droit d'user [illegible]. Enfin, la communication télégraphique doit être établie dans un délai de [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

ARRESTATIONS.—Le sergent Busby a arrêté hier matin un nommé A. G. Atkinson, accusé par S. S. Boughton d'avoir assassiné Isaac W. Chout Sr, le 13 décembre dernier, dans la paroisse Franklin. Atkinson et Chout étaient voisins de campagne et le dernier avait reproché au premier le traitement qu'il faisait subir à des orphelins qui étaient sous son contrôle. Atkinson, exaspéré, tira un revolver et fit feu sur Chout qui tomba percé de plusieurs balles. Atkinson, après ce meurtre, se tint à l'écart et échappa aux recherches. Mais, B. S. Boughton, gendre de Chout, ayant appris qu'il était venu à la Nouvelle-Orléans l'a suivi, et sur ses informations, l'a fait arrêter par la police. La femme d'Atkinson et deux enfants s'étaient embarqués sur le même bateau que Boughton. Le prévenu a été trouvé avec sa famille dans une maison de l'encoignure Magasins et St Joseph. Il était au lit et dit qu'il était malade et qu'il était venu acheter des provisions.

MÉFIEZ-VOUS DES PRÉTENDUS HOMMES DE POLICE.—Il y a quelques jours, un monsieur s'en retournant chez lui, vers les 9 heures du soir, fut accosté rue des Magasins par deux hommes qui lui dirent de se regarder comme prisonnier et l'emmenèrent très cérémonieusement. Il demanda à savoir la cause de son arrestation. Oh, vous le savez, lui fut-il répondu, en attendant, venez avec nous à la station des Pacaniers. Mais le monsieur s'apercevant bientôt après qu'on le menait dans une autre direction, comprit qu'il était entre les mains de deux coquins qui voulaient très certainement le dépouiller et le tuer peut-être. Il tâcha donc de s'esquiver et voyant une grocerie ouverte, il s'y précipita en demandant protection au maître des lieux, sur quoi les deux coquins furent obligés de s'esquiver à leur tour par une fuite précipitée. La Nlle-Orléans est en ce moment infestée de filous et de voleurs. Que les citoyens y prennent garde!

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Martha Murray, (c) a été traduite sur l'accusation d'avoir causé la mort d'un enfant mâle qu'elle avait mis au monde en août dernier, rue Calliope No 130, où elle était employée, en le jetant dans une fosse d'aisance. Sur motion de l'avocat, l'affaire a été remise.

John Riley, Jack Lee, Wm Smith, Chs. McCarthy et Dan Glenn, accusés d'être entrés de force dans le magasin d'E. Touroy et Co. le 27 juillet dernier et d'y avoir volé six caisses de thé, ont été traduits devant la Cour. Les quatre premiers ont été déchargés par nolle prosequi, et Dan Glenn a été gardé pour qu'il réponde à cette accusation aussi bien qu'à celle d'avoir volé 190 mètres de casimir dans le magasin de MM. Wander et Ostrich.

Des plaintes ont été enregistrées contre Wat Coles, accusé d'incendie; et contre G. L. Can, James McCarthy et Peter Ryley pour voies de fait.

FATALE QUERELLE.—Vers 7 heures hier soir, le juge Fred. Tate, du Texas et M. J. J. Bryant de cette ville, ont eu une altercation dans la rotonde de l'hôtel St. Charles.

On dit qu'ils avaient eu déjà une querelle ensemble et que Bryant qu'on représente comme un joueur, avait reproché à l'autre quelques tricheries. Les mêmes reproches lui étaient adressés hier, et Tate, irrité, a fait feu sur Bryant avec un revolver. Bryant atteint à la tête a presque été tué par le coup mais non sans avoir le temps, néanmoins, de porter à son ennemi un coup de poignard dans le côté. Il semblerait même, d'après ce qui a été dit, que le coup de pistolet et le coup de poignard ont été simultanés. Tate a été transporté chez un ami, en cette ville, mais on craignait hier soir que la blessure fût mortelle.

Législature de la Louisiane.

Séance du 30 janvier.

Chambre des Représentants.—M. Green présente un mémoire et une résolution du juri de police de Concordia, demandant un changement de système judiciaire, de manière à répondre aux besoins actuels du pays. Référé au comité spécial.

M. Sanford présente un mémoire de citoyens d'Alexandrie. Référé au comité des améliorations intérieures.

M. Thoneman présente une pétition du coroner de la Nouvelle-Orléans pour la construction d'une morgue. Référé au comité des institutions de charité.

M. Robinson présente une pétition relative à l'exposition de Paris. Référé au comité de finances.

M. Fagot présente un acte relatif au payement des membres et des officiers de l'assemblée générale. Il a suspendu le règlement et l'acte est adopté sans discussion.

M. Jonas présente un bill de secours pour les assesseurs de la Nlle-Orléans. Référé au comité des réclamations.

M. Jonas présente un bill pour autoriser l'élargissement du Nouveau Canal; lu et référé au comité des travaux publics.

M. Thieneman présente un bill pour prohiber la construction d'abattoirs au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans. Référé au comité des affaires paroissiales.

M. Sandoz—un acte concernant les conditions et qualités requises des recorders de la Nlle-Orléans. Référé au comité judiciaire.

Le rapport de l'Auditeur des Comptes publics est référé au comité de finance.

Le rapport du Secrétaire d'Etat est envoyé à l'impression.

M. Elridge présente une résolution jointe pour la nomination d'un comité chargé de faire une enquête sur les causes des émeutes de la Nouvelle-Orléans.

M. Rodgers présente une résolution pour inviter l'Hon. M. Voorhies aux honneurs de la séance.

M. Murray présente des résolutions relatives à la mort de l'Hon. S. P. de Labarre et l'hon Delamare, et par respect pour la mémoire de ces deux membres, la Chambre s'ajourne à aujourd'hui à midi.

SÉNAT.—Plusieurs communications du gouverneur Wells sont référées. Elles concernent diverses institutions publiques. Sont référés également les rapports du Bureau de circulation, du Bureau des terres, du secrétaire d'Etat et d'autres.

Un mémoire des commissaires à l'Exposition de Paris est présenté par M. Poché. Référé au comité de finance.

M. Palfrey, au nom du comité des travaux publics, fait un rapport favorable à l'acte relatif à la compagnie de la Nlle-Orléans, Mobile et Chattanooga, avec quelques amendements.

Par M. Mohan, une résolution jointe pour nommer une commission de cinq membres du Sénat et de cinq membres de la Chambre, de la délégation de la ville, pour réviser et amender la charte de la ville de la Nouvelle-Orléans. Adoptée finalement.

Par M. Duvigneaud—un acte relatif aux jugements par jury à la Nouvelle-Orléans, de manière à les borner à la 4me Cour de District. Référé au comité judiciaire.

Par M. Hough—un acte de secours pour les collecteurs de taxes d'Etat. Référé au comité de finance.

Par M. Gordon—un acte pour autoriser une réduction du capital social de la Banque de l'Etat de la Louisiane, à cause des pertes subies pendant la guerre.

M. Lapeyre dit que la Banque a un capital actuel de $600,000, bien qu'elle soit requise de payer des taxes sur un assessement nominal de $2,000,000. Adopté finalement.

Par M. Gordon—Un acte pour amender la charte du chemin de fer de la Nlle Orléans et Jackson. Référé au comité du commerce.

Par M. Mundy—Un acte relatif au chemin de fer d'Orange et Nouvelle-Ibérie. Référé.

M. Kenner demande à discuter le bill concernant le chemin de la Nlle Orléans, Mobile et Chattanooga, et le fait mettre dans l'ordre du jour pour lundi.

Par M. Duvigneaud.—Une résolution pour nommer sept membres qui seront chargés de faire une enquête scrupuleuse sur les affaires de la ville de la Nouvelle Orléans à partir de l'époque de l'occupation fédérale. M. Duvigneaud présente ce bill à cause des insinuations du gouverneur sur le gouvernement municipal de la ville, et à cause des bruits qui courent sur l'administration de certains fonds confiés. Ces bruits sont sûrement faux, mais le public demande une investigation. En outre, la ville est taxée pour la dette consolidée comme si cette dette n'eut pas été réduite, bien que cette réduction ait dû être faite sur le pied de $200,000 par an.

M. Mohan défend chaudement le maire.

La résolution est finalement adoptée par un vote de 19 contre 7, M. Mohan étant dispensé de voter.

Par M. Egan.—Une résolution chargeant le comité ainsi nommé d'agir de concert avec celui de la Chambre sur le même sujet. Adopté. Sont nommés membres du comité: MM. Duvigneaud, Purcell, Kenner, Egan, Foote, Brusle et Borthe.

Le bill pour la banque des Citoyens est adopté.

Le Sénat s'ajourne.

PAROISSE ST CHARLES.—Nous lisons dans l'Avant-Coureur:

L'habitation du juge Rost, ci-devant confisquée et exploitée par le Bureau des Affranchis, a coûté $25,000 en deux ans, au gouvernement des Etats-Unis. Le Bureau s'est empressé de restituer l'éléphant à son légitime propriétaire.

—On nous rapporte un superbe yankee trick commis au préjudice de quelques nègres par le cirque qui a donné la semaine dernière une représentation sur la rive gauche. Le personnel de cette institution ambulante étant limité, plusieurs affranchis avaient été mis en réquisition pour monter et démonter le théâtre: ils avaient fait leurs conditions et aucune objection n'avait été opposée par les frères. Ils furent payés juste au moment où toutes choses remises en place et en ordre, le bateau qui porte le cirque allait s'éloigner, et payés généreusement... en monnaie confédérée. Quand les pauvres diables s'aperçurent de la mystification, la fumée du bateau disparaissait à l'horizon. Qu'on dise encore que les billets confédérés ne valent rien!

BON TEMPS POUR LES AVOCATS.—On lit dans le Courrier des Opelousas: Les affaires innombrables qui sont portées sur le dossier de notre Cour de District tiendraient la Cour en permanence toute l'année, nous assure-t-on, si le juge n'était forcé d'ajourner pour aller tenir la Cour, alternativement à Calcasieu, à Lafayette et à Vermillion. Il y a plus de deux mille procès à décider dans notre paroisse, comprenant, toutefois ceux déjà décidés depuis le 22 octobre dernier, jour de l'ouverture de la Cour. Nous ne savons au juste combien il sera permis au juge d'en décider; mais il ne pourra sans doute en terminer plus d'un quart, même avec toute l'infatigable énergie dont il fait preuve depuis trois mois.

Lundi prochain, le petit jury sera de nouveau appelé à entendre les affaires qui lui sont référées, et il est à présumer que la Cour ne sera définitivement ajournée que vers la fin de février.

L'EXPOSITION DE PARIS.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis:

Le secrétaire d'Etat vient d'envoyer au Sénat divers rapports relatifs à la réunion des produits américains destinés à l'Exposition universelle. Un de ces rapports émané de M. J. C. Derby, et demande un supplément de crédits de $100,000 pour frais de transport du Havre à Paris, pour retour de marchandises non vendues, pour locations de bureaux, pour modèles de fermes, d'écoles et de logements d'ouvriers. Il annonce aussi qu'un nouveau crédit sera nécessaire pour les rapports sur les résultats de l'Exposition, et que le total des dépenses approchera de très près l'évaluation primitive du général Beckwith: soit $200,000.

Le général Grant a fait savoir qu'il avait l'intention de visiter l'Europe cette année; il partira probablement en avril prochain, pour assister à l'Exposition universelle. Le général emmènera toute sa famille avec lui.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES À L'ABEILLE

Frankfort, 30—Garrett Davis a été élu sénateur par l'union des démocrates et des conservateurs, à 75 contre 41.

Paris, 30—Le Belliqueux, navire d'Etat, est parti pour le Pacifique.

Berlin, 30—Le capitaine Winner, de la marine prussienne va remplir en Amérique une mission spéciale.

Florence, 30—L'amiral Persano, acquitté de l'accusation de couardise, sera jugé pour incompétence et désobéissance aux officiers supérieurs.

Vienne, 30—Les tracés de limites entre les territoires autrichiens et l'Italie sont achevés.

Passe du Sud Ouest, 30—Le vapeur Cuba, de Baltimore par la Havane, a passé la barre à 5 P. M.

Prix courant du 26 janvier.—Sucre calme à 8 et 8 1/4 reals, pour les numéros 11 à 12. Mélasse, muscovado 6 1/4 et 6 1/2 reals par keg. Change calme et ferme, Londres 14 1/4 à 14 1/2 pour cent de prime. France 1 3/4 à 2 pour cent de prime. Etats-Unis à 60 jours 23 1/2 à 23 pour cent d'escompte; à vue 22 à 21 pour cent, dito or, 60 jours 2 1/2 à 3 pour cent de prime; à vue 5 1/4 à [illegible].

Espèces reçues du 1er janvier à cette date: d'Espagne, aucunes; St Thomas $5,325; Mexique $15,364. Etats-Unis $322,944. D'autres ports $1,343. Total $344,996. Fret bonne demande pour les Etats-Unis. Mais le marché est assez plat.

Galveston, 30—Coton, hausse—Bas middling 22 1/2, en espèces. Or inactif à 134 1/2.

Le nouveau assistant-commissaire a aboli l'ancien ordre de travail. Les affranchis contractent maintenant comme tout le monde, du mieux qu'ils peuvent.

Washington, 30—Chambre—Un bill fixant les salaires du service du Revenu, allouant aux capitaines $2,500, aux lieutenants et chefs ingénieurs $1800, aux sous-lieutenants et premiers assistants ingénieurs $1500, aux troisièmes lieutenants et seconds assistants ingénieurs $1200, a passé.

Le comité des affaires étrangères est chargé d'examiner la question de savoir s'il est bon que le Congrès déclare que la naturalisation exempte du service militaire dans le pays natal.

Stevens a présenté un bill d'école pour le District. Le Congrès doit payer un tiers des dépenses, et toute personne qui négligera d'envoyer ses enfants à l'école perdra son droit de vote. Ce bill est lu deux fois et renvoyé au comité du District.

Un bill sur les affaires indiennes soulève un long débat.

Une communication du secrétaire de la guerre relative aux affaires du Texas est référée au comité de reconstruction.

La Chambre se forme en comité sur les allocations. Elle adopte un amendement qui supprime la légation à Rome à la fin de l'année courante. Subséquemment une clause est adoptée pour l'entretien d'un consul à Rome. Un amendement requérant les consuls d'être natifs ou citoyens naturalisés est adopté.

Le comité sur les impressions est chargé de s'informer par quelle autorité les annonces du gouvernement étaient publiées dans la République.

La Chambre s'ajourne.

Sénat.—Les pouvoirs de John A. Winston, sénateur de l'Alabama, ont été déposés sur le bureau.

Le veto concernant le Nebraska est lu, envoyé à l'impression et déposé sur le bureau.

La compagnie des vapeurs de la malle du Pacifique demande à être relevée de l'obligation où elle est de toucher aux Iles Sandwich.

Le comité de finance a fait un rapport défavorable au bill de la Chambre sur l'or.

On reprend le bill du tarif.

Le Sénat est en session [illegible].

New York, 30—Dernier bulletin: Or, 135, 5-20, 107 3/4 [illegible] 7-30, 104 1/4.

New York, 30 au soir—Coton calme, mais ferme. Ventes, 1,000 balles. Middling Upland 34c.

Mobile, 30—Les recettes de coton depuis le 1er septembre, ont été de 1,045,000 balles.

Baltimore, 30—Coton ferme.

Cincinnati, 30—Farine et grains sans changement et calmes.

Boston, 30—Les sacs de la malle prussienne, française et belge ont été subséquemment trouvés et partiront par le prochain vapeur.

Augusta, 30—Coton plus facile. Ventes 241 balles. Middling 30 1/2. Bon Middling 32.

Savannah, 30—Il y a eu de nouveaux troubles à l'habitation Cheever, Caroline du Sud. Les nègres refusent de s'en aller et de contracter. Une collision a eu lieu. Le lieutenant Lemon du Bureau a reçu un coup de feu au bras. Il a rendu le coup sur un nègre. On dit que les nègres ont fait prisonnier le capitaine Brandt, du Bureau. Le colonel Sibley s'est rendu sur les lieux avec 70 hommes.

Coton, sans changement. Les détenteurs ne veulent rien céder.

Mobile, 30—Coton, ventes, 1,700 balles. Bonne demande mais non générale. Midd 31 à 31 1/2.

New York, 30—Marché monétaire sans changement, et facile à 6 à 7, sur les gouvernements et autres fonds semblables. Escompte 7 à 8 p. 100. L'or était calme à la clôture à 134 3/8. Change étranger, calme. Actions moins actives et en baisse, mais sur le tout le marché était plus ferme. Pétrole et mines calmes et fermes.

Vicksburg, 30—Descendant: Iron City, le John Kilgour, le steamer Julia et le Sam. Gaty. Le fleuve baisse. Temps clair et agréable.

Memphis, 30—Coton plus ferme. Middling 30 1/2 et 31. Reçu 136 balles, exporté 316. Temps clair et froid. Affaires languissantes. Fleuve stationnaire.

Partis pour la Nouvelle Orléans: Henry Ames, City of Cairo, Wild Wagoner et Indiana.

Washington, 30—Le Sénat est encore en séance à 11 heures.

Savannah, 30—Le col. Sibley est revenu. Tout était tranquille, mais il a laissé une forte garde. Il y a un esprit général d'insubordination parmi les nègres dans le district, ce qui est attribué aux sermons d'Aaron Bradley, avocat de couleur de Boston.

Charleston, 30—Coton, ferme. Ventes 500 balles. Midd. 32 1/2 à 33.

Washington, 30—Dans un caucus des membres démocrates, présidé par le juge Niblack, on a agité la question d'une convention nationale.

Une dépêche particulière dit que la législature du Kentucky a passé un bill qui ordonne une élection congressionnelle le 4 mai. On craint que la Chambre ne veuille pas consentir à laisser le Kentucky sans représentation jusqu'en août.

Cairo, 30—La rivière a baissé de six pouces. Le temps est clair mais avec un épais brouillard. La neige a continué à tomber jusqu'à près de minuit. Il y en avait 5 pouces ce matin, mais elle a entièrement disparu. La glace est beaucoup plus légère sur les deux rivières.

Le McGill est parti pour la Nlle Orléans, et le Stonewall est arrivé de ce port à 10 heures A. M. en route pour Louisville. Le steamer Kate Kinney est aussi parti pour la Nouvelle Orléans. Le Stonewall a 1000 balles de coton pour Evansville.

Autres Dépêches.

Passe du Sud-Ouest, 30 janv.—Le steamer français La Guyane, de St-Nazaire, a passé la barre hier soir à 6 heures P. M.

En addition aux navires échoués, il faut compter le steamer Cuba, de Baltimore, par la Havane.

Marée basse. Temps calme et chaud.

Liverpool, 30 janvier, midi—Le coton est calme et sans changement. Middling uplands 14 7/8 d.

Londres, 30, midi—Consolidés, calmes à 90 5/16. 5-20, 73 1/2.

New-York, 30, 1 P. M.—5-20, de '62, 103. Argent, 7 p. c. Change, 109; à vue, 109 3/4.

Boston, 30—L'Asia est partie pour Liverpool, ce matin, sans prendre d'espèces.

Baltimore, 30—Il fait très froid.

Washington, 30—Le comité de finance du sénat a chargé presque à l'unanimité le président de faire un rapport contre le bill de l'or, ce qui probablement met fin à toute discussion à ce sujet pendant cette session.

Une dépêche spéciale dit qu'on a remarqué que le parti dominant s'en allait en cliques. Une portion de ce parti devient de jour en jour plus intime avec le Président.

Le général Grant a été sommé devant le comité d'émeute de la Nlle-Orléans. Une dépêche de Washington au Times dit qu'il y a autorité pour dire que la lettre au London Times dont il a été question, l'autre jour, dans une dépêche du câble, ne contient rien de ce qui lui est attribué.

Dans sa conversation avec le Président, le correspondant du Times n'a pas dit un seul mot du Congrès.

Le comité d'accusation de l'association républicaine du Sud a préparé une liste partielle de témoins, et présentera bientôt son programme pour instruire l'affaire d'accusation.

Des dépêches particulières disent que la législature du Kansas diffère sans aucun doute le mot blanc de la franchise électorale.

Washington, 30—La chambre, en comité, a voté une allocation pour Harvey, ministre à Lisbonne.

Une lettre autographe de Juarez, du 1er janvier de Durango, exprime son amitié et sa gratitude pour la sympathie et les encouragements des Etats-Unis. Il approuve les mesures prises par Sedgwick à Matamoros, pour empêcher l'incursion d'Ortega.

New-York, 30—L'or a ouvert à 134 1/2; 10 h. A. M., or 135 5/8; 11 h. A. M., or 135 3/8; coton, pas de changement; change 109 à 109 7/8; midi, or 135 1/2; coton inactif à 34 et 35 1/2; 1 h. P. M., coton ferme et calme à 34 c. pour middling upland; or, 135 1/2.

AMÉRIQUE DU SUD.

Le steamer South America, parti de Rio Janeiro le 25 décembre, est arrivé à New-York.

On envoyait des renforts au Paraguay, et la conscription fonctionnait sans obstacle dans les provinces. La flotte brésilienne, entrée dans le [illegible], a bombardé l'extrême droite de l'armée paraguayenne. Une insurrection sérieuse contre Lopez a éclaté au Paraguay.

Les journaux péruviens se montrent si hostiles au gouvernement brésilien, que celui-ci a envoyé des détachements sur la frontière, pour repousser des incursions possibles.

Les réunions publiques ont été interdites à Pernambuco. Dans la province de Bahia, on a découvert de riches mines d'or et de diamants.

Deux cents émigrants sont arrivés de New-York à Rio et ont été bien reçus. Cependant, ils ne remplissent pas les conditions exigées de la compagnie par le gouvernement, n'étant pas des travailleurs agricoles. On en attendait quatre cents autres.

Cinq monitors sont en construction à Rio.

L'ABOLITION DU DROIT DE TONNAGE.

Nous avons annoncé la nouvelle de l'abolition des droits de tonnage sur les navires français arrivant aux Etats-Unis. Cette nouvelle porte déjà ses fruits et l'on écrit du Hâvre à ce sujet:

"Le commerce de notre port a accueilli avec une vive satisfaction la nouvelle donnée ce matin, par le Moniteur, de l'abolition des droits de tonnage sur les navires français arrivant aux Etats-Unis, exemption dont la réciprocité était acquise d'avance aux navires américains entrant dans les ports français.

"Nos relations avec les Etats-Unis ne peuvent manquer de recevoir une impulsion nouvelle de la disparition de ce droit, qui équivalait à 5 fr. par tonneau de jauge, et constituait une charge fort lourde, notamment pour les navires d'un grand tonnage. Nous ne saurions mieux en donner une idée qu'en citant ce fait, spécial à l'intercourse de notre port avec les Etats Unis.

"Les paquebots de notre service postal, qui accomplissent vingt-six voyages par an, devaient payer, à chacune de leurs arrivées à New-York, une somme dépassant 10,000 fr.; la mesure libérale que viennent de prendre les gouvernements américain et français se traduit donc, pour la compagnie générale transatlantique seule, en une économie annuelle de près de 300,000 francs."

On peut juger par cette indication isolée de l'importance qui s'attachait, pour le commerce français tout entier, à l'abolition de ce droit de tonnage.

PORTUGAL.

Voici les principaux passages du discours prononcé par le roi de Portugal à l'ouverture des chambres:

"C'est aux institutions parlementaires que la nation est redevable de la prospérité qu'engendre l'alliance naturelle des principes du progrès, de la liberté et de l'ordre chez les peuples qui savent les adopter avec fermeté et les généraliser avec noblesse.

"Comme représentants du pays, vous êtes appelés à veiller au maintien, à la mise en pratique de la Constitution, et à prendre en votre qualité de grands pouvoirs de l'Etat, la part qui vous incombe dans l'organisation des lois.

"Occupez-vous de remplir cette difficile et importante mission en examinant les actes de mon gouvernement, en établissant les réformes et les améliorations que le bien public demande avec urgence."

MARIAGES.—On annonce que M. Romero, représentant de Juarez près du gouvernement des Etats Unis, est sur le point d'épouser une dame veuve bien connue dans la haute société de Washington.

On parle aussi du prochain mariage, à Paris, de Miss Mary Harrington, fille de M. George Harrington, ex-sous-secrétaire du Trésor, aujourd'hui ministre des Etats Unis auprès la Confédération Helvétique. Miss Harrington épouse un comte italien propriétaire d'une immense fortune.

FRANCE.—On lit dans la Patrie:

"C'est prématurément que plusieurs journaux ont annoncé le jour de l'ouverture de la session législative.

"Rien n'est encore décidé à cet égard, mais il y a tout lieu de croire qu'en raison des travaux que le Conseil d'Etat a encore à terminer, particulièrement la loi de finances et la loi sur l'armée, la session ne s'ouvrira qu'en février, soit le 1, soit le 11.

LA PAIX EN EUROPE.—On lit dans le bulletin politique hebdomadaire du Moniteur du soir:

"La presse européenne est unanime pour constater l'impression favorable produite par les paroles d'apaisement et de concorde que l'Empereur a adressées au corps diplomatique. L'influence pacifique exercée par le gouvernement français est un gage de sécurité générale, et les peuples comme les souverains font des vœux sincères pour que, suivant le désir exprimé par Sa Majesté, l'Exposition universelle contribue à calmer les passions et à rapprocher les intérêts.

—M. de Laboulaye, un des rédacteurs les plus autorisés du Siècle, pose en ces termes, au nom de ce journal, la candidature de M. Jules Favre à l'Académie française:

"On parle beaucoup en ce moment de la candidature de M. Jules Favre à l'Académie. [illegible] M. Berryer et Dufaure.

"Au point de vue politique, toutes les opinions se trouveraient ainsi représentées à l'Académie. [illegible]

"Quant à nous, aurait dit M. N****, je donnerais volontiers une boule blanche à M. Jules Favre, [illegible]

[illegible] M. Jules Favre a encore droit de cité parmi nous."

LA LÉGATION DE ROME.

Pendant que le Congrès se propose de créer une légation américaine en Grèce, M. Sumner propose un bill demandant la suppression de celle de Rome. Le sénateur du Massachusetts se fonderait sur ce fait que le Saint Père n'envoyant pas de légat auprès du gouvernement de Washington, il est inutile d'accréditer un ministre auprès de son gouvernement. D'après la Tribune, la suppression de la légation de Rome serait motivée par la décision du Saint Père interdisant l'exercice du culte protestant dans les limites de la Ville Eternelle.

Courrier des Etats-Unis.

PROJET DE LOI.—Nous lisons dans la Sentinelle du Sud.

L'honorable E. Gantt, un des représentants de cette paroisse, partant sous peu pour la Nouvelle-Orléans, pour prendre part comme tel aux travaux de cette session de la Législature, nous fit une courte visite il y a quelques jours, et nous fit voir un bill qu'il se propose d'introduire, pour [illegible] payer les dettes contractées pour l'achat de nègres. M. Gantt présentera ce bill à la requête et sollicitation de plusieurs de ses constituants.

—A la suite d'une polémique engagée dernièrement entre M. Paul de Cassagnac, rédacteur du Pays, et M. de Rochefort, rédacteur au Soleil, M. de Rochefort se croyant insulté, avait envoyé des témoins à M. de Cassagnac. Une rencontre a eu lieu en Belgique. L'arme choisie était le pistolet. On devait échanger quatre balles.

Après avoir essuyé le feu de son adversaire, M. de Cassagnac a riposté presque immédiatement. M. Rochefort a été touché au côté droit la balle ayant glissé sur une côte, elle n'a occasionné qu'une blessure légère, mais cependant assez douloureuse pour empêcher M. Rochefort de continuer le combat.

—On entend souvent parler du cheval-vapeur, et beaucoup de personnes ignorent la force qu'il représente. Le cheval-vapeur désigne, dans l'industrie, une force capable de soulever, en une seconde, un poids de 75 kilog., à la hauteur d'un mètre. Le cheval-vapeur représente, d'après l'estimation la plus généralement admise, la force travailleuse de trois chevaux de trait; or, le cheval de trait représente la force moyenne de 7 hommes de peine. Donc le cheval vapeur égale pour l'effet, 21 hommes de peine. Multipliez par 21 le chiffre de 3,650,000 chevaux-vapeur exploités en Angleterre, vous trouverez l'équivalent d'environ 76 millions d'hommes de peine.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 30 janvier.

Il a régné moins d'animation aujourd'hui et il y a peu d'articles qui aient varié.—Le sucre et la mélasse ont été en assez bonne demande à des prix pleins.—Le mouvement n'a été que modéré dans les produits de l'Ouest; le maïs a perdu de sa fermeté et le porc a fléchi.—Les balles, aux prix d'hier soir.

Les opérations n'ont pas cessé d'être limitées dans le numéraire. L'or a ouvert nominalement, sous l'influence des cours élevés de New York, à 135 1/4 à 135 1/2 comptant, 134 1/2 hier soir, mais il est ensuite tombé et a clos faible à 134 1/2 à 134 3/4. On n'en a pas vendu au Board; au dehors, $10,000 à 134 3/4, $4000 et $5000 à 135, $5000, 10,000 et $10,000 à 135 1/4, $10,000 à 135 3/8, $10,000, $14,000, $15,000 et $20,000 à 135 1/2, $25,000 au même taux, $2000 à 135 5/8 et $5,000 (check en or sur New York) à 5/8 d'escompte.—Dans l'argent, $1000, en demi piastres américaines, à 132 1/2 et une petite somme en piastres mexicaines à 1 de prime pour de l'or.

Il s'est vendu fort peu de change étranger, et les cours ont montré beaucoup d'irrégularité par suite des variations de l'or. Les offres étaient nombreuses, mais les vendeurs n'ont pas voulu se soumettre aux concessions exigées d'eux. Il a été vendu aux banques et aux banquiers: 3000 livres, en traites commerciales, et clear, à 143 à 144; 3700 livres et 5000 livres à 143 1/2; 1500 livres, 2000 livres et 3000 livres à 144; 3000 livres No 1 à 144 1/8; 5000 livres à 144 1/2 à 144 3/8; 9000 livres à 144 5/8, et 1000 livres de banque à 146.—Dans les France, 100,000 en change commercial No 1, à 3 93 3/4, 50,000, 75,000 et 100,000 à 3 92 1/2; 100,000 à 3 91 1/4, et 200,000, pour de l'or, à 5 2 1/2.—Le sterling peut être coté nominalement à 143 à 143 1/2; les traites commerciales, 144 1/4 à 144 1/2 le No 1, à première classe, et 145 1/2 le change de banque; les francs, à 3 95 à 3 92 1/2 le commercial No 1 et 3 87 1/2 à 3 90 le change de banque.

Il ne s'est pas opéré de changement important dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 d'escompte; la demande n'a été que modérée à ce taux. Les transactions, malgré les nombreuses offres, ont été limitées par suite du manque d'accord; elles embrassent: $10,000, 25,000, 25,000, 30,000, 50,000 et 100,000 sur New York, à vue, à 1/2 d'escompte; 25,000 et 30,000 à 9/16, 30,000 et 50,000 à 5/8, 40,000 à dix jours à 1, 20,000 à trente jours à 1 7/8, 30,000 à soixante jours à 3 et 30,000 dito au même taux. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/2 à 5/8 d'escompte.

Les actions ont été un peu recherchées. On a vendu, au premier Board, 25 de la banque de la Nlle-Orléans à $12 50, 100 du chemin de fer des Opelousas à $6, et 86 dito à $5 87 1/2; au dehors, 10 de la banque des Mechanics and Traders à $62 50, 5 de la banque d'Amérique à $135, 150 et 195 de la banque de la Nouvelle Orléans à $12 50, 86 dito à $43, 30 de la Compagnie du Gaz à $150 50 et 100 du chemin de fer des Opelousas à $6 12 1/2.

6 bons de la ville, émis en faveur de chemins de fer, avec les coupons de mai et de novembre, se sont vendus, au dehors, à 81 1/4. Les consolidés sont cotés à 90 à 92 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons.—Les "mixes" de la Louisiane sont cotés à 68 à 70; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 80 à 82 1/2, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2.

$5000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus au Board, à 94 3/8. $5000 à 94 1/4, $26,000, au dehors, au même taux.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 et les billets du Trésor de l'Etat à 93 1/2 à 94 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi, 30 janvier 1867.

COTON—Ce matin, à l'ouverture du marché, la demande a été moins active que celle qui s'est fait sentir hier et elle n'a cessé de languir durant toute la journée. L'assortiment offert était cependant ample et capable de suffire aux demandes et les facteurs étaient évidemment disposés à vendre, mais les acheteurs, en général, n'ont opéré qu'avec hésitation, ce qui a été cause que les ventes ont eu moins d'extension qu'on s'était cru en droit de l'espérer, n'ayant, à la clôture, pu former qu'un montant de 6000 balles, dix-huit courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix n'ont indiqué aucun changement matériel, la plupart des affaires s'étant opérées à des chiffres qui s'alignent avec nos cotes d'hier soir, lesquelles étaient: ordinary 28 1/2 à 29 1/2, good ordinary 30 à 30 1/2, low middling 31 à 31 1/2 et middling 32 à 32 1/2.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866..balles	102,092
Reçu aujourd'hui	5889
" précédemment	480814
	486703
	588795
Expédié aujourd'hui	244
" précédemment	351169
	351413
Stock en mains à bord de navires non expédiés	237372

SUCRE ET MÉLASSE—Tous les envois arrivés depuis hier ont embrassé 416 boucauts de sucre et 391 barils de mélasse, le tout ayant constitué tous les approvisionnements en premières mains et offerts ce matin. Les marchés au sucre et à la mélasse ont été calmes aujourd'hui. La demande a fléchi, mais les envois reçus ayant été faibles, les prix d'hier ont été soutenus. Les ventes ont embrassé 350 boucauts de sucre et 300 barils de mélasse, le tout écoulé aux prix suivants:

Sucre inférieur 9 cts, fair 12 1/2 à 13 cts, fully fair 13 1/4 à 13 1/2, prime 13 3/4 à 13 5/8 cts, choix 14 1/4 cts, seconds 13—à—cts, jaune clarifié 13 3/4, blanc—à—c la livre. Mélasse, bonne 72 à 74 cts le gallon, prime 76 et 78 cts, choix 80 à 81 cts.

TABAC—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente, aujourd'hui. Le lot de 45 boucauts de light Leaf, vendu hier, a commandé 8 1/4 cts, et 2 boucauts de good leaf se sont vendus à 11 cts la livre. Le stock à vendre est fort limité et excède à peine 500 boucauts de tabac de la vieille récolte, il est cependant composé de qualités désirables. Les envois de tabac nouveau qui nous parviennent sont faibles et se vendent aussitôt débarqués. Quelques acheteurs pour l'étranger sont sur le marché, et les envois de tabac nouveau qui nous arriveraient de l'Ouest trouveraient facilement preneurs. Nous cotons l'inférieur et les lugs de rebut; léger et lourd, 2 à 5 cts, bon 4 à 5 cts: inférieur à common leaf 6 à 7 1/2 c., medium leaf 7 à 9 cts, fair 9 à 11 cts, fin 12 à 15 cts, choice selection, cutters et balers 15 à 20 cts la livre.

Le stock total de tabac en mains, hier—d'après un compte publié par le Prix Courant—était de 2861 boucauts, dont 2732 dans les entrepôts publics, 183 dans des magasins de commerçants et 47 à bord de navires.

FRET—Le marché continue à être calme et les taux sur voiliers pour les ports étrangers ont baissé. Ils sont actuellement de 5/8 d par livre de coton sur voiliers pour Liverpool et de 1 1/4 cts pour le Havre. Trois navires ont été engagés pour Liverpool à 5/8 d et un navire et une barque pour le Havre à 1 1/4 ct. Le taux sur steamer pour Liverpool est de 1 1/4 d pour le coton. Les steamers pour New York obtiennent en ce moment 1 ct par livre de coton et 75 cts par gallon de mélasse. Les vapeurs pour Boston et Philadelphie demandent 1 1/4 ct par livre de coton. Les taux du cabotage sur voiliers sont nominaux.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS.—Seulement deux steamers sont arrivés de l'Ouest, depuis hier apportant des chargements assortis, mais peu d'articles en fait de produits et de provisions. Les plus forts envois apportés étaient composés de maïs, l'un des steamers en ayant fourni 9000 sacs. Les stocks, en mains, des différents produits de l'Ouest sont faibles, mais le marché est ferme sur tous les points bien que les acheteurs se tiennent à l'écart pour attendre le jeu du mois prochain.

FARINE—La demande est limitée, mais le stock de l'article est faible et est fermement tenu à des prix pleins. Les ventes, aujourd'hui, se sont bornées à environ 1300 barils, écoulés aux prix suivants: commune à $10 50, fine à $11 25, fine $11 75, extra de choix $14 [illegible] 12 1/2 et extra de premier choix $16.

MAÏS—L'approvisionnement en est bon, mais la demande moins active et les prix ont une tendance en faveur des acheteurs. Les ventes ont embrassé 8000 sacs dont 300 et 1000 à des conditions privées mais qu'on dit comprendre $1 12 1/2 [illegible] de mélange, 700 et 1000 de jaune mélangé, 170 et 1000 de blanc à $1 25 le boisseau.

FARINE DE MAÏS—L'article se vend rondement à $6 10 à $6 75 le baril de farine séchée au four.

FOIN—Le stock de bon foin est faible. La demande de l'article est bonne et le prime de l'Ouest se vend facilement au commerce à $33 à $35 le tonneau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est faible et l'article est en bonne demande à des prix pleins. Ventes de 200 et de 600 sacs à 75 cents le boisseau.

SON—Fort rare et se vend facilement à $2 50 les cent livres. Plusieurs centaines de sacs de l'article ont changé de mains à ce prix.

PORC—Le stock en mains est faible, mais le marché est calme [illegible]. L'article se vend en détail à $21 le baril.

BACON—Le marché manque de côtés et d'épaules. Les derniers lots qu'on en a reçus se sont vendus à 14 cts la livre. Les côtés communs 15 [illegible] pour les désossés et 20 cts pour les jambons au naturel.

RIZ—Le riz de l'Inde se vend 7 1/2 à 8 cts, celui de la Louisiane 9 à 10 cts et celui de la Caroline 10 à 10 1/2 cts la livre.

CAFÉ—Continue à être en bonne demande. Il se fait des ventes de premières mains à 17 à 18 1/2 cts en or pour le Rio fair à prime. Les placeurs en obtiennent 21 à 26 cts en monnaie courante. Un lot de 150 sacs de good fair s'est vendu en secondes mains à 17 1/2.

VIANDE VERTE—Le marché manque de cet article. Un petit lot d'épaules a été reçu et vendu, il y a quelques jours à 12 c la livre.

SAINDOUX—Le stock de saindoux est faible, mais l'article est demandé que pour le commerce par placements à 13 1/2 cts pour l'article en tierçons et en futailles 15 cts. Le saindoux en tierçons et en fûts est coté à 13 cts et en barillet 14—cents.

SEL—Nous cotons le Liverpool gros et fin par cargaison à raison de $1 50 à $1 55 cents le sac. Le nouveau se vend par placements à $1 90 à $1 95 le fin en entrepôt, $2 à $2 05 en magasin, le gros en entrepôt $1 80 à $1 95 en magasin. Il n'est fait dans des entrepôts de grandes ventes aux prix ci-dessus. Le vieux sel vaut 10 à 25 cts le sac de moins, selon son ancienneté.

DIVERS—Les envois se vendent au débarcadère $15 le baril, les pommes de terre $1 à $5, les oignons $4 25, les pommes $4 à $10 le baril, les poules $8 à $9 la douzaine, les oies $10 à $11, les dindes $21.

PROVISIONS NAVALES—La résine se vend de $6 à $6.50 pour le No 1, $4 à $5 pour le No 2 et $3 à 3 50 pour le No 3. L'esprit de térébenthine est tenu à 65 cts le gallon. On attend de Wilmington un chargement de résine, lequel est déjà offert à $4 le baril.

BEURRE—Le marché est bien approvisionné de beurre, mais la demande de l'article a fléchi. Le beurre du Nord se vend 40 à 46 cts, celui de l'Ouest 20 à 30 cts la livre.

FROMAGE—Fort approvisionnement et demande moins active. Le fromage de l'Ouest se vend 16 à 18 cts, celui du Nord 15 à 20 et le English Dairy 20 à 21 cts la livre.

SUIF—Un lot de 250 barils de suif fondu en ville s'est vendu à 11 c la livre. Le marché est dépourvu de suif, rendement de la campagne.

CHANDELLES DE STAR—De petites ventes se font au commerce à 17 cts pour celles de 12 onces, 18 cents pour celles de 13, 19 1/2 à 20 cents pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles portant le poids plein.

LAINE—La laine native de la Louisiane est en bonne demande à 13 à 15 cts, celle du Texas, moitié à trois quarts mérino, à 19 à 23 cts, trois quarts à sept huitièmes mérino à 23 à 25 cts, laine pleine de glouterons 13 à 15 c et lavée 28 à 31 cts la livre.

SACS EN PITRE—Se vendent à raison de 26 à 26 1/2 cts la pièce.

WHISKY DE L'OUEST—Il ne se fait dans cet article que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon selon la qualité et la preuve.

CORDE D'EMBALLAGE—Les commerçants remplissent des petits ordres moyennant 12 c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il se fait dans cet article quelques affaires en détail à 23 cents la verge en rouleau et en balle 24 cts.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 31 janvier 1867.

Arrivé, hier—75 veaux et veaux d'un an, 42 cochons. Vendu—84 bœufs du Texas, 48 veaux et veaux d'un an, 51 cochons et 48 vaches à lait.

A vendre—134 bœufs du Texas, 3[illegible] veaux et veaux d'un an, 286 cochons, 458 moutons et 38 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à 17
do do 2me qualité, do	— à 12
Bœufs du Texas, de choix, par tête	[illegible]
do do 2me qualité, par tête	[illegible]
do do 3me qualité, par tête	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	[illegible]
do du pays do	[illegible]
Moutons du Texas, en lots, par tête	1 50 à 3 50
do du pays, par tête	— à —
do de l'Ouest, choix par tête	— à 9
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]
do de 2e qualité, par tête	[illegible]
Veaux d'un an, par tête	[illegible]

Décédée hier à 9 heures et demie du matin, à l'âge de treize ans et demi, JULIA MALOCHÉE, fille de P. Malochée et de Annie Texier-Dupaty. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 heures et demie précises, de la No [illegible] rue Esplanade, entre Chartres et Royale.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre pour le repos de l'âme de M. VALCOUR AIME, de St-Jacques, sera célébrée, le lundi 4 février, par le Révérend Père Targis, à la Chapelle Obituaire, à 7 heures et demie du matin. 31 janv—5f

Avis spécial.

☞ Le steamer TRADE WIND ayant été retenu, partira positivement pour VERA CRUZ, SAMEDI 2 février, à CINQ heures P. M.

D. DOWD, Agent, Rue Poydras, No 110.
31 janv—M

AVIS.

Succession de A. F. A. LEQUIN.

LES personnes qui pourraient avoir quelque réclamation contre ladite succession, sont requises d'avoir à les présenter dans le délai de dix jours, de cette date, au soussigné, mandataire de l'héritière dudit feu A. F. A. Lequin.

Nlle Orléans, ce 31 janvier 1867. J. D. ST. LAUMÉ, Rue Carondelet, 3.
31 janv—fév 2,4,6,8 et 10

A LOUER.

Le premier de la maison No 133, rue Bourbon, ayant toutes les dispositions pour une famille et très avantageux pour un Docteur. S'adresser sur les lieux pour les conditions. 31 janv—3.

AVIS.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour le commerce de vins et de liqueurs dans cette ville, sous la raison BARNETT & BOUSQUET et ont pris le magasin No 51 de la rue Conti, entre les rues Chartres et Royale, où ils seront heureux de voir leurs amis.

M. BARNETT Jr. FÉLIX BOUSQUET.
31 janv—15f

MAURICE BARNETT JR. FÉLIX BOUSQUET.

Barnett & Bousquet,
MARCHANDS DE
Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie, Cordiaux, Amers, Champagne, Conserves, &c.,
51 .... RUE CONTI .... 51.
NOUVELLE-ORLÉANS.
31 janv—fin

DRY GOODS
L. H. RICHARD,
No 45, OLD LEVEE STREET,
Vient de recevoir un assortiment complet de marchandises de Printemps FRANÇAISES, ANGLAISES, SUISSES, ALLEMANDES et BELGES qu'il vendra au plus bas prix du marché. 31 janv—6f

Attendu,
PAR LA BARQUE ANGLAISE "EMILY," DE LIVERPOOL,
610 crates POTTERIES,
[illegible]
1176 caisses VITRES, [illegible]
1 boucaut COUTELLERIE,
3470 ARDOISES,
495 TUILES,
[illegible] PALE ALE de BASS,
75 barils do do,
75 [illegible] PORTER de TENNENT,
35 caisses VERRE de [illegible],
8 caisses do de Bohême.
Tous ces articles seront vendus aux plus bas prix.
JOHN GAUCHE,
Rue de Chartres, Nos 208, 210 et 212.
11 janv—fév 2, 6

Gants à bas prix.
VÉRITABLES GANTS JOUVAIN, en peau de chevreau, de toutes les couleurs, nuances et grandeurs.
Pour dames ... $1 50
Pour messieurs ... 1 75
Venant d'arriver et un peu tard pour la saison. Aux magasins de nouveautés [illegible]
DANZIGER,
Rue du Canal, No 163,
Et Rue Royale, No 230, coin St-Philippe.

Fin de Saison!
LES soussignés ont le plaisir d'annoncer [illegible]
VÊTEMENTS D'HIVER TOUT FAITS,
Pour hommes et enfants [illegible]
Aussi: Un bel assortiment de Chaussures.
[illegible] Draperie, Casimir français, en tous genres.
[illegible]
CORBIBE & LEBLANC,
[illegible] Vieille Levée entre Conti et St Philippe, Nouvelle-Orléans.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1867.
ÉTANT sur le point de [illegible]
LUCIEN VERDA.

Nlle-Orléans, [illegible] janvier 1867.
L[illegible]
J. C. DENIS, JNO. F. LEWIS.
[illegible] No 39 de la rue de Bienville.

A vendre, à des conditions libérales et à bon marché,
LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ [illegible]
B. DE PERRET, [illegible] Rue Royale [illegible]

J. SCHWABACHER,
IMPORTATEUR [illegible]
rue Gravier [illegible]
NOUVELLE-ORLÉANS.
[illegible] J. SCHWABACHER.

[illegible]
PRIX COURANT des Produits et Provisions, publié le samedi matin.
[illegible] de tous les produits [illegible]
[illegible] PP

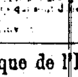
[illegible] PORTE-MONNAIE [illegible]
L. ALEXIS, [illegible]

Avis de Société.
[illegible]
B. F. TUBOIS, Directeur [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle Orléans, 28 janvier 1867.
UNE élection pour [illegible] Directeurs de cette banque, [illegible] LUNDI [illegible] février prochain, de [illegible] heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
L. BERNARD, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1867.
A une élection qui a eu lieu LUNDI, [illegible] les Directeurs suivants:
F. F. LAVILLEBEUVRE, A. FOSTER ELLIOTT,
ALF. MOULTON, CHS LAFITTE,
SAML. BELL, R. L. LEVY,
L. MILLAUDON Jr., AUG. BOHN,
H. GALLY.
[illegible] F. LAVILLEBEUVRE a été réélu Président [illegible]
Il a été résolu que la Banque reprendrait les opérations LUNDI prochain [illegible] février.
GEO. A. FRERET, Caissier.

SOULAGEMENT DES MALADIES
Par l'Imposition des mains.
[illegible]
Les consultations sont gratuites et les prix raisonnables.

PERDU,
Le Testament de feu JEAN PARDO dans les termes suivants:
"Je nomme mon frère Ambroise A. Pardo, mon exécuteur testamentaire, et lui donne les pouvoirs et le droit nécessaires pour régler ma succession et lui donne la saisine de tous mes biens.
"Je désire aussi que ma famille vienne habiter avec celle de mon exécuteur testamentaire, [illegible]
"Fait ce jour, dimanche, dix mai mil huit cent soixante trois, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en présence des témoins ci présents (10 mai 1863), en foi de quoi j'ai signé [illegible]
[illegible] Ambroise A. Pardo, mon frère et exécuteur testamentaire. [illegible]
Signé: JEAN PARDO. A. D'HEMECOURT. AUGUSTE DAVIS. EDM. DUREL. H. LESSEPS. ALEX. KELLEY. F. PARDO.
Tout le contenu du testament ci-dessus a été dicté par le défunt [illegible]
A. A. PARDO, encoignure Royale et Quartier.
8 janv—4t

Pension de la Jeune France,
TENUE PAR L. LEPINE.
M. LOUIS LÉPINE a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir, rue Toulouse encoignure Royale, No 54, [illegible] une pension bourgeoise, cuisine à la française, à des prix très modérés et ne laissera cependant rien à désirer pour la qualité, l'abondance et la variété du service. 20 jan—6t

Mme. ALEXANDRE,
Coiffeuse de Paris,
S'OFFRE aux Dames de la Nouvelle-Orléans, pour les coiffures en tous genres et de tous styles. Elle se charge de l'exécution de tous postiches et accessoires de coiffures, soit en fleurs, cheveux ou plumes. Elle prend des abonnements à son domicile et se recommande pour une teinture infaillible, exempte de toute préparation chimique, pour l'abolition radicale des pellicules de la tête, pour activer la crue de la chevelure et en prévenir la chute. On demande des apprenties.
RUE ROYALE, No 183, encoignure Ste-Anne. 25 janv

Mme ALLUARD,
Somnambule,
BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD traite également la goutte, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.
Consultations, rue Trémé, 140, entre Ursulines et Bayou. 19 avril

Commission—Exportation—Paris.
JULES MORRIER,
80 .... RUE OBERKAMPF 80
HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
correspondant de la maison MONTAGNE & CARLOZ de la Nouvelle-Orléans.
1er nov

Groceries de choix.
GROCERIES. Grand assortiment de COMESTIBLES, GROCERIES de famille, VINS, LIQUEURS, &c.
A vendre par R. C. MOTT, 160 rue du Canal.
13 jan—1m

GRAND ENTREPOT DE TAPIS
VENTE DE CLOTURE.
M. R. HAGGERTY,
133 .... RUE DU CANAL 133
Stock de MARCHANDISES SÈCHES [illegible] de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de Suisse, de Belgique et de Saxe.
Vente d'ouverture de Marchandises de printemps, pour clore de suite.
Venant d'être reçu par les steamers "Alma" [illegible] "Gladiator" de Liverpool et la barque "Union" du Havre, le plus grand stock de MARCHANDISES DE PRINTEMPS qui ait jamais été importé [illegible]
Regardez les prix avant d'acheter ailleurs.
JACONATS français, ORGANDIS français,
PERCALES françaises, MOZAMBIQUES françaises,
LINOS français, BAREGES BRODÉS [illegible]
GRENADINE [illegible] BRODÉE [illegible]
GRENADINES LAINES, FIL MATIS
GRENADINE LAINES, PEKIN brodé,
LINOS, PEKIN imprimé
CHINE MOIRE
2,000 pièces BAREGES [illegible] PLAIDS, CHINE, brodé, broché, imprimé [illegible]
BAREGE [illegible]
BAREGES [illegible]
TISSUS GRENADINES BAREGE [illegible]
DENTELLES Cluny, VOILES [illegible]
POINTS dentelle, ROTONDES pour demoiselles,
POINTES [illegible]
CHALES Grenadine, Algérie et Diane,
CHALES barège,
DENTELLES valenciennes, DENTELLES et ENTREDEUX guipure,
BANDES mousseline brodées
BORDS et ENTREDEUX [illegible]
MOUCHOIRS batiste [illegible] GANTS [illegible]
MOUSSELINES [illegible] Jacquard,
MOUSSELINES suisse [illegible]
[illegible] pièces BOBINET [illegible]
ARTICLES EN TOILE [illegible]
SOIERIES [illegible] SOIERIES unies, noires [illegible]
SATINS—MARCELINES, FOULARDS, BOMBAZINES
DEVANTS DE CHEMISES anglais [illegible]
COUVERTURES de tables et de pianos, COURTE-POINTES [illegible]
COUVERTURES anglaises, FLANELLES [illegible] et FLANELLES [illegible]
[illegible] BAS et CHAUSSETTES [illegible]
[illegible] DAMAS [illegible]
[illegible] ARTICLES DE MÉNAGE.
[illegible]
M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133. Bâtisse Touro.

Grand Magasin de Toiles,
VENTE DE CLOTURE.
Importation directe.
M. R. HAGGERTY,
133 .... RUE DU CANAL 133
Venant d'être reçu par les steamers Atlantic et Gladiator:
2000 pièces TOILE d'Irlande [illegible]
[illegible] pièces BATISTES [illegible]
[illegible] TOILES [illegible]
[illegible] MOUCHOIRS [illegible]
[illegible] DAMAS [illegible]
[illegible] SERVIETTES [illegible]
[illegible] NAPPES [illegible]
[illegible] DIAPRES [illegible]
[illegible] BRITANNIAS
[illegible] BATISTES [illegible]
COUTILS [illegible]
DUCK [illegible]
LINGE DE TABLE [illegible]
HUCKABACK [illegible]
[illegible] marchandises sèches.
[illegible]
M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.
NOUS avons [illegible]
C. H. SLOCOMB. ALBERT BALDWIN.
1er janv—1m

PHOTOGRAPHIE.
Réduction de prix à la galerie de McPherson
RUE DU CANAL No 132
CARTES [illegible]
W. D. McPHERSON.

Dépôt de Tapis.
RUE DE CHARTRES No. 19, près CANAL,
NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises [illegible] TAPIS [illegible]
Toile cirée [illegible]
Nattes [illegible]
Etoffes à rideaux [illegible]
A. BROUSSEAU & CO.
27 janv

AU NOUVEAU MAGNOLIA.
M. ODOUX,
ARRIVANT [illegible] d'Europe [illegible]

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
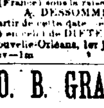
A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
24 déc

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1866.
M. AUGUSTE DESSOMMES (de l'ancienne maison O. Talamon, Dessommes & Co., à la Nouvelle-Orléans, et O. Talamon & Dessommes, à Paris) a été admis membre de notre maison. Son intérêt date du 1er décembre.
LEVY, DIETER & CO.

NOUS avons ouvert, aujourd'hui, une maison à Paris (France) sous la raison A. DESSOMMES LEVY & CO., et, à partir de cette date, le nom de notre maison sera changé en celui de DIETER, GOLDSTEIN & CO.
Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.
janv—1m LEVY, DIETER & CO.

O. B. GRAHAM & Co.,
130 .... RUE GRAVIER 130
ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.
APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand [illegible] qu'ils ont actuellement en magasin [illegible]

Avis de société.
M. F. R. JUSTUS, ayant été admis comme associé, à partir du 1er courant, la raison sociale sera, PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS.
Nlle-Orléans, ce 10 janvier 1867.
10 janv—1m PEPIN & TURCOTTE.

J. PLAISENT
8 .... RUE ST. LOUIS 8
Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs.
Vins pour Familles:
BORDEAUX fin et bon ordinaire,
ST GEORGES, vieux,
ROUSSILLON, choix,
CATALAN, vieux,
PORTO, 1ère qualité,
GRENACHIS, 1ère qualité,
ALICANTE, supérieur,
Vieux COGNAC,
WHISKEY,
&c., &c., &c.
Seul agent pour le St Georges, premier cru.
6 janv—1m

Perdu ou Egaré,
UN BILLET tiré par John F. Beckman, pour $300 ($50 payées sur ledit billet) à l'ordre d'Anna Louise Beckman, et payable sur demande. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet, attendu que le paiement en a été arrêté.
30 janv—3f JOHN F. BECKMAN.

UN AUTRE DON DE LA COMPAGNIE DE FOURNEAUX A L'HUILE DE PÉTROLE DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS.
RUE DU CAMP, No 232.
A M. DABNEY H. MAURY, secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud—Rue Gravier, No 183.
Monsieur,
Je suis chargé par le Président et les Directeurs de la Compagnie de Fourneaux à huile de pétrole, de la Louisiane et du Texas, dans cette ville, de présenter à votre Société [illegible] fourneau No 7 [illegible]
Le Président et les Directeurs me chargent également d'exprimer [illegible]
Votre obéissant serviteur,
JAS. O. ILLINGWORTH, Surintendant de la Compagnie.

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud pour les soldats estropiés.
Nlle Orléans, 15 janvier 1867.
Mon cher monsieur:
[illegible]
DABNEY H. MAURY, Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud.
29 janv

Association Consolidée
DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867.
L'ÉLECTION régulière annuelle [illegible]
H. L. PEIRE, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867.
UNE [illegible] Directeurs de cette banque, [illegible] LUNDI [illegible]
J. L. DELERY, Caissier.

Loge à vendre.
A CÉDER immédiatement [illegible] représentations du mardi et du samedi [illegible] Théâtre de l'Opéra [illegible]

Avis de Société.
J'AI associé [illegible] E. Carrière [illegible] A. CARRIERE & CO.
A. CARRIERE.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1867. No 15, rue Bienville.

EN débarquement [illegible] Havre [illegible] Champagne Hubert père et fils.
A. CARRIERE & Co., 15 rue Bienville.

EN débarquement des navires Happy et Francine, de Bordeaux:
[illegible] Narbonne et Bigordan [illegible] brandy [illegible] 1865 [illegible]
A. CARRIERE & Co., 15 rue Bienville.

A LOUER
La partie supérieure du magasin No 64 de la rue Bienville, [illegible] E. Fortier [illegible]

EN débarquement du navire Francine, arrivé de Bordeaux:
[illegible] Castillon 1815 [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD [illegible] Vieille Levée.

Avis important à ceux qui paient licence.
[illegible] janvier 1867.
L[illegible]
J. HERNANDEZ, [illegible]

Genièvre de Hollande.
REÇU par [illegible] Havre [illegible] Genièvre de Hollande [illegible]
J. B. FREAU, [illegible] rue de la Douane.

Moutarde. Moutarde.
REÇU [illegible]
J. B. FREAU, [illegible] rue de la Douane.

A vendre immédiatement
UN MAGASIN DE FOURRAGE [illegible]

AVIS.
L[illegible]
JAMES MOHAN, [illegible]

CHAMPAGNE
Carte Blanche
de Bouché Fils & Co. de Mareuil sur Ay
PAUL ADOUE & Co., seuls Agents, 20 rue Toulouse.
NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL ADOUE & CO.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
20 Rue Toulouse.
IMPORTATION DIRECTE de VINS, EAUX DE VIE, LIQUEURS, &c. Seuls agents pour la vente des célèbres vins de Champagne de la maison Bouché Fils & Co. de Mareuil sur Ay.

Cognac. Cognac.
EN débarquement du navire "Fernandes" de Bordeaux:
11 quarts cognac J. P. Martell [illegible]
12 do do vieux [illegible]
11 do do Fine Champagne [illegible]
A vendre droits payés ou à l'entrepôt de la Douane, par PAUL ADOUE & CO, 20 rue Toulouse.

Avis de Société.
M. GABRIEL PASCAL ayant été admis comme associé dans notre maison, à partir du 1er courant, la raison sociale sera J. B. VANHORN & CO.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1867.
J. B. VANHORN. GABRIEL PASCAL.

J. B. VANHORN & CO.,
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, et 91, 93, rue Poydras.
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES et AGENTS [illegible]
— Aussi —
Avances libérales seront faites sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à nos amis de New York. 27 jan—1m

MARCHANDISES SÈCHES
A BON MARCHÉ.
Vente en Gros et en Détail.
UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, de toutes espèces, pour les familles et pour les habitations. [illegible]
M. KEIMAN, Rue du Canal, No [illegible]
20 jan—6m

LOUIS S. TESSON, Nlle-Orléans. TESSON, [illegible] St-Louis.
LOUIS S. TESSON & Co.,
COURTIERS DE CHANGE,
rue de la Commune, No 4.
Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.
25 nov—3m

Succession de Peter Schmidt.
LES personnes qui ont donné des portraits à réparer à feu Peter Schmidt [illegible]
CONRAD SCHMIDT, Rue St-Philippe No 29.
21 janv—29—fév 3

Pommes de Terre.
A vendre mille barils de Pommes de terre blanches "Jackson" et "Pink Eyed" pour plant. S'adresser au magasin de fourrage, Rue Front Levée, No 21, entre Quartier et Hôpital.
6 jan—au 31 jan

Nouveautés, Articles d'Enfants.
MADAME CLÉMENCE GUÉRIN,
Ci-devant rue du Canal No 159,
Maintenant rue de la DOUANE No 128, au Premier.
11 janv—1m

PEPPER, WOODSON & ROHANNA,
Rapporteurs d'Or et de Coton.
80 .... RUE DE LA COMMUNE 80
(AU PREMIER), NOUVELLE-ORLÉANS.
LES cours du coton, de l'or et du sterling à New York sont reçus et remis promptement aux souscripteurs, tous les jours, heure par heure, de 10 à 4 heures. [illegible]
5 janv—1m

Charbon! Charbon!

La meilleure qualité de charbons PITTSBURG et ANTHRACITE (grosseur d'œuf) triés expressément pour les familles, livrés en petites ou en grandes quantités, sans frais de charroi, aux plus bas prix du marché. Les charrettes étant nombreuses, les acheteurs peuvent compter sur une prompte livraison. On reçoit les ordres à mon dépôt, à l'angle des rues Louisa et Levée, ou au No. 6 de la rue Carondelet, près Canal.
23 janv—1m DAVID STICKNEY.

WM ARMSTRONG, ci-devant quincaillier à la Nouvelle Orléans, s'est établi marchand-commissionnaire au No 411 Pine Street, Philadelphie (Penn.). Reçoit des commandes pour tout genre d'articles de Quincaillerie, Machines, Articles en Fonte, tels que Chaudières [illegible] Fours, Poêlons, Casseroles, Fers à repasser, &c., aux prix courants—Sans commission.
Prendra des commandes pour tous autres articles fabriqués dans le Nord.
Agent pour Fabrique de Fourneaux de terre à des prix réduits. 29 janv—2m

BOULANGERIE A VENDRE.
A VENDRE, le fond d'une Boulangerie, située à l'encoignure Tolédano et Magazine. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. L'acquéreur pourra obtenir un bail à sa satisfaction. 29 janv—3t

A vendre, pour cause de départ,
GROCERIES. Une belle grocerie bien achalandée, située encoignure St Pierre et [illegible]
Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 29 jan—7

Mule volée.
$25 DE RÉCOMPENSE.

En été volée dans la nuit du 27 courant, à l'écurie de M. Pierre Moreau sur l'habitation [illegible] une Mule baie, [illegible]
[illegible] 2 janv—3

Marchandises sèches étrangères
Reçu par les derniers arrivages d'Europe et en voie de déchargement:
BONNETERIE allemande, écrue, blanche et croisée de toutes grandeurs et qualités,
CHEMISES de peau en coton,
CHEMISES de peau en mérinos imitation,
GINGHAMS batiste 1 sur 1 et 2 sur 2,
LISTADOS [illegible],
COUTILS [illegible] blancs et fantaisie,
SERVIETTES et NAPPES en toile,
COUTILS [illegible]
TOILE blanche d'Irlande, pièces de 24 et 12 yardes,
TOILE Union blanche,
TOILE à bâches,
TOILE d'Espagne,
TOILE de Braye,
DUCK [illegible],
TOILE [illegible],
TOILE à draps,
DUCK à balles,
MOUSSELINE [illegible] Jacquard damassé et à raies,
TAPE CHECKS [illegible] pièces de 12 yardes,
JACONAS [illegible],
NANSOUK,
MULLS [illegible] blancs,
IMPERIALS,
BATISTE [illegible] fine,
BOBINET de 36 à 108 pouces,
TOILE [illegible] moustiquaires,
LAPPET SKIRTING,
TARLATANS [illegible] et en couleur,
MOUCHOIRS batiste, coton imprimé, [illegible] à bords, Madras,
TOILE du Nord [illegible],
GINGHAMS et TOILE du Nord coton,
SOIERIES [illegible],
ALPACAS do,
DRAPS do,
DRAPS [illegible],
VELOURS coton noir,
DAMAS [illegible],
SILESIAS [illegible],
TICKS coton.
— Egalement —
FIL d'Alexandre, en bobines.
A vendre, droits payés ou en douane, par CRAMER & CO. Rue de la Douane, No 36.
16 janv—1m

Avertissement! Avertissement!
WHISKY DEXTER.
Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la CÉLÈBRE MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.
[illegible] HUILES ESSENTIELLES, [illegible] POISON. Le VÉRITABLE [illegible] QUALITÉ, PURETÉ [illegible] POURSUIVRE [illegible] CONTREFACTEURS [illegible] DOUBLE POURSUITE.
Edmund Dexter & Sons.

COLLÈGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. [illegible]
[illegible] Français et la Tenue des livres, y sont [illegible] l'Allemand, l'Espagnol et l'Italien [illegible]
Les prix [illegible] $10 à $20 [illegible]
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens [illegible] commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Avis.
J. HIMBERT, EN LIQUIDATION.
OFFRE à vendre le plus bel établissement de confiserie [illegible]
17 janv—au 1er fév—PP

La machine "Excelsior" à laver
[illegible]
MORRIS McGRAW, rue Gravier [illegible]
27 janv—1m

NOUS avons formé [illegible] une Société sous la raison de FRANK PERRET & COUTIN pour la transaction des affaires de commission en général.
FK. PERRET. ALPHONSE COUTIN. 47, rue Toulouse.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1867. 3 jan

AVIS.
Confiserie, Patisserie et Soda.
M. L. EMILE JOANET & Cie préviennent le public [illegible] No 173 rue Royale entre Orléans et Ste Anne [illegible] Figues [illegible] 26 jan—3m

Bière Anglaise.
100 barriques 1/2 bouteilles McEwen "Sparkling Ale,"
100 barriques 1/2 bouteilles Geo. Younger "Strong Ale,"
100 do grandes bouteilles do
50 do 1/2 bouteilles Bernard & Co. "India Pale Ale,"
25 do grandes bouteilles Bernard & Co. "India Pale Ale."
Arrivé par le navire AMPHION, de Liverpool, en magasin et à vendre par DUMONTEIL & VILLERÉ, 137, rue Commune.
1er janv—1m

Whiskey d'Irlande.
10 PIPES "IRISH WHISKEY," en magasin et en douane, à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, par
DUMONTEIL & VILLERÉ, 137, rue Commune.
11 janv—1m

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
65 .... RUE TOULOUSE 65
Entre Royale et Bourbon.
Vente et achat de propriétés. Dirigera également toute son attention à la location des maisons et magasins.
4 jan—1m

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLÈCHES A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c. constamment en magasin.
Agence générale [illegible] pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine [illegible] de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido, No 8, à côté du Masonic Hall.
10 nov—PP

VENTE DE DRY GOODS
A BON MARCHÉ.
Pépin, Turcotte & Justus,
131 .... RUE DU CANAL 131
Continueront à écouler leur stock, sans égard aux prix coûtants.
SOIERIES, POPELINES, FLANELLE DU HAVRE, CONFECTIONS, &c. ET MARCHANDISES DU PAYS en gros et en détail.
12 janv—1m

AGENCE.
LE soussigné vient d'être nommé seul dépositaire des vins de la marque [illegible] pour l'importation [illegible]
J. J. FOUCHER, 42 rue Royale. 12 janv—1m

Machine à vendre.
UNE très jolie machine à vapeur de la force de [illegible] Orléans. 8 janv—1m

Mme BOUMARD, de Paris,
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'elle a transporté son établissement de CORSETS, autrefois situé rue du Canal No 206, à la rue [illegible] No 180, entre [illegible] et Baronne, où elle continue son [illegible]
20 janv—1m—PP